



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°2025-03/01

Séance du 3 avril 2025

Date de la convocation :

27 mars 2025

Affichage de la convocation :

27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, trois avril, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Christian JUFFET, Martine TERRIER, Rodolphe EZNACK, Bernard MATEOS, Alain VIEUX, Stratos TSALAPATIS, Anne CHAMPETINAUD, Muriel BRUGNOT, Robert HERPOYAN, Yann LEONET, Nikita FERRACHAT, Danièle GREAU.

Nombre de conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

procurations : 3

absents : 4

votants : 23

EXCUSES : Michèle ALVES (Procuration à C. JUFFET), Nathalie GRAVIER (Procuration à P. GOUBET), Syve-Line TAN (Procuration à Y. LEONET).

ABSENTS : Anaïs TEYSSONNEYRE, Lindsay DIAS, Mathieu LAURAIN, Romain GAILLARD.

Alain VIEUX a été élu secrétaire de séance.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal,

VU l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment son alinéa 16 ;

VU l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

VU sa délibération du 11 mai 2023 ;

PREND ACTE des décisions prises par M. le Maire dans le cadre des articles L2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du 11 mai 2023 pour la période du 3 février 2025 au 20 mars 2025 et qui s'établissent comme suit :

1- Déclarations d'intention d'aliéner

NUMERO	DECISION	DATE	ADRESSE	NATURE DU BIEN
DIA00137625A0004	NON PREEMPTION	24/02/2025	61 route de Genève	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0005	NON PREEMPTION	18/03/2025	66 route de Genève	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0006	NON PREEMPTION	20/03/2025	Montée de la pissette	TERRAIN NU 44 m ²
DIA00137625A0007	NON PREEMPTION	20/03/2025	Montée de la pissette	TERRAIN NU 35 m ²

2- Délivrances et reprises de concessions cimetière

Date de l'arrêté	Concession		
	Emplact	Durée	Type
03/02/2025	F n°11	15	Renouv.
19/03/2025	C n°44	15	Renouv

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Délibération non soumise au vote.

Le Maire
Pierre GOUBEI

